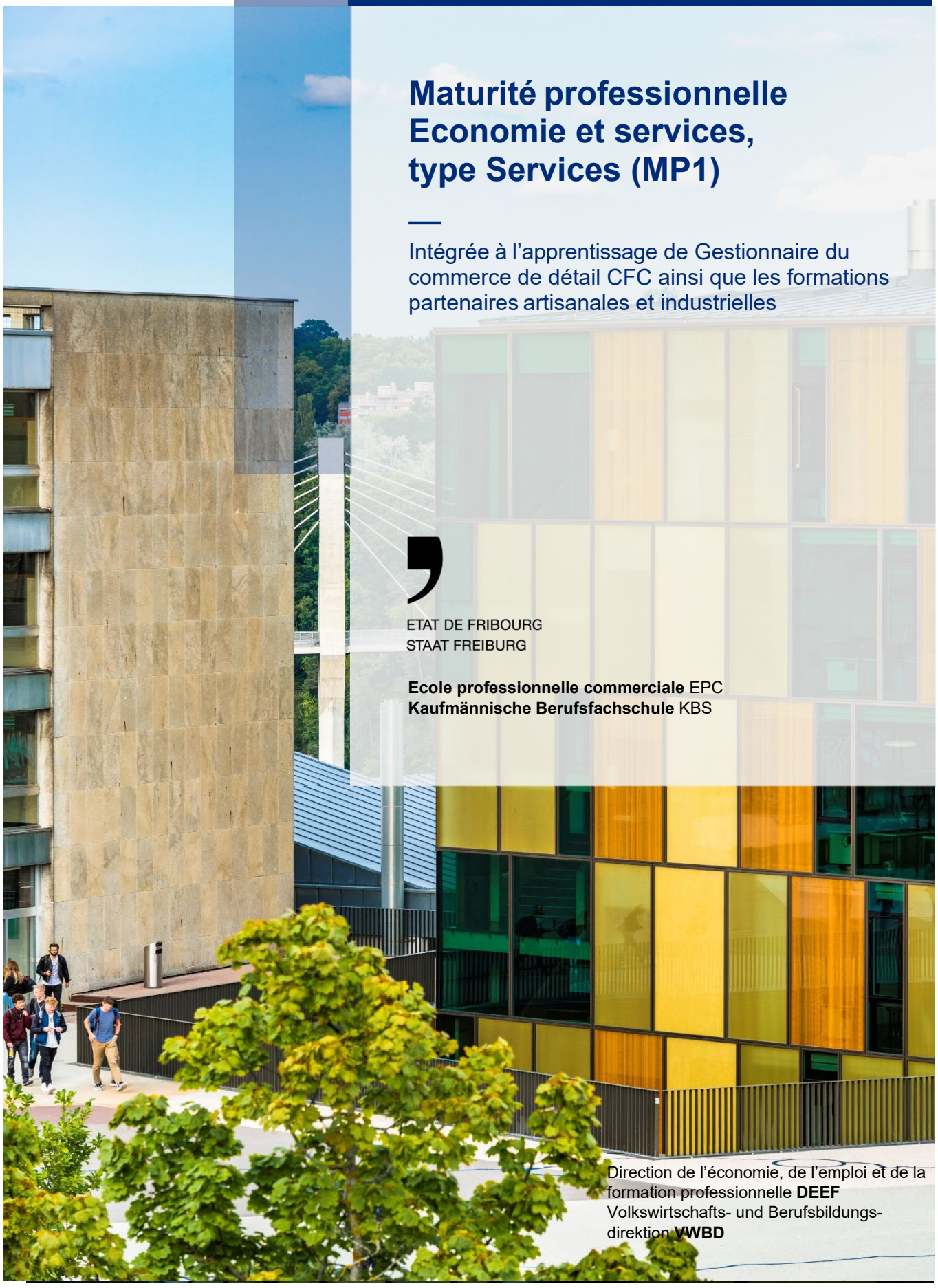
Maturité professionnelle Economie et services, type Services (MP1)

Intégrée à l'apprentissage de Gestionnaire du commerce de détail CFC ainsi que les formations partenaires artisanales et industrielles



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

Index

Conditions **4**
Inscription **5**
Caractéristique **5**
Durée de formation **5**
Jours de cours **5**
Répartition **6**
Cours-blocs **7**
Frais **7**
Séjours linguistiques **7**
Interruption en cours de formation **7**
Formation en entreprise **8**
Cours interentreprises **8**
Promotion semestrielle sur la base du bulletin de notes MP **8**
Evaluation par l'entreprise – Gestionnaires du commerce de détail **10**
Promotion CFC – autres professions ..... Fehler! Textmarke nicht definiert.
Certificat **11**
Formation continue, perfectionnement professionnel **11**
Notices **11**
Fehler! Textmarke nicht definiert.

Conditions

> Être au bénéfice d'un contrat d'apprentissage de gestionnaire du commerce de détail ou dans une formation partenaire artisanale et industrielle.

> Les candidat(e)s qui ont terminé avec succès la section prégymnasiale du cycle d'orientation ou qui ont accompli le niveau secondaire G avec 20 points selon le nouveau règlement et qui n'ont eu aucune note inférieure à 4,5. Les matières et les pondérations suivantes seront prises en compte pour le calcul des notes et de la moyenne : Français (1x), mathématiques (1x), allemand et anglais (moyenne 1x), sciences naturelles, géographie et histoire (moyenne 1x). Les résultats pris en compte sont ceux des deux derniers semestres ou la moyenne des résultats obtenus durant ces deux semestres.

> Si ces conditions ne sont pas remplies, la personne en formation (PEF) devra se présenter, à mi-août, à un examen d'admission dans les branches : français, allemand, anglais et mathématiques.

> Cette formation exige de la personne en formation un engagement important tant à l'école que dans l'entreprise mais apporte de multiples ouvertures professionnelles.

Inscription

L’admission en classe de maturité professionnelle se fait sur inscription préalable et avec l’accord de l’entreprise formatrice. Le formulaire doit impérativement parvenir à l’école jusqu’au **15 juillet au plus tard** ; des formulaires sont à disposition sur notre site internet ou auprès des centres régionaux d’orientation scolaire et professionnelle ainsi qu’au secrétariat de notre école.

Caractéristique

La formation est intégrée à l'apprentissage de gestionnaire du commerce de détail ainsi que les formations partenaires artisanales et industrielles.

Durée de formation

3 ans

Jours de cours

> 2 jours de cours par semaine pendant les 3 ans

Répartition

Nombre de leçons hebdomadaires par année d'apprentissage (sans les cours-blocs et le travail interdisciplinaire)

Année d'apprentissage		1	2	3
Domaine fondamental	Première langue nationale (français) [I]	2	2	2
	Deuxième langue nationale (allemand) [I]	2	2	1
	Troisième langue (anglais) [I]	2	1	1
	Mathématiques [I]	2	2	1
Domaine spécifique	Finances et comptabilité [I]	2	3	2
	Economie et droit [I]	1	1	2
Domaine complémentaire	Histoire et institution politiques [I]	1	1	1
	Economie et droit complémentaire [I]	1	1	1
Travail interdisciplinaire	TIB et TIP [III]			
Complément CFC *	Compétences professionnelles de la vente [II]	5	5	4
	Allemand – vente [II]			1

[I] Branche MP

[II] Branche CFC

[III] TIB et TIP : leçons dispensées dans les branches spécifiques ou sous forme de cours-bloc

* Branches professionnelles selon l'Ordonnance de formation du CFC concerné. Ci-dessus, concerne les Gestionnaires du commerce de détail CFC. Pour les autres formations CFC, veuillez-vous adresser directement à votre centre de formation.

Cours-blocs

Des cours-blocs (CB) sont organisés en complément à l'enseignement. Le programme détaillé est fixé annuellement.

Frais

> Pour les cours ordinaires à l'école, les personnes en formation ne paient aucun écolage. Cependant, le matériel et les manuels sont à leur charge.
> Pour les visites, les excursions, les séjours, etc., une participation aux frais sera demandée aux participant-e-s.
> Il est possible de demander une bourse d'apprentissage.

Séjours linguistiques

Il est prévu d'organiser des séjours à l'étranger afin d'acquérir de nouvelles expériences linguistiques. Les personnes en formation ont la possibilité de se rendre en Irlande ou de participer au programme « Commerce+ ». Les informations seront données directement en classe au moment opportun.





Interruption en cours de formation

Toute demande d'interruption signée par les parties contractantes doit être adressée par écrit à la Direction de l'école pour la fin d'une année scolaire.

Formation en entreprise

En cas de problème, veuillez-vous adresser directement au Service de la formation professionnelle (tél. 026 305 25 00) ou à la commission d'apprentissage.

Cours interentreprises

Ils ne sont pas du ressort de l'école. Ils sont organisés par les associations professionnelles de branches (adresses sur internet) durant les 3 ans de formation.

Promotion

La PEF est admise au semestre suivant si elle remplit pour les branches MP (sans pondération) les conditions de promotion suivante :

> la moyenne est égale ou supérieure à 4,0 et
> il n'a pas été décerné plus de deux notes inférieures à 4,0 et
> la somme des écarts à 4,0 des notes insuffisantes est inférieure ou égale à 2.0.

La note du TIB ne compte pas dans les promotions semestrielles.

Les personnes qui ne remplissent pas les conditions de promotion sont promues à titre provisoire au semestre suivant. Une promotion provisoire ne peut avoir lieu qu'une seule fois pendant toute la formation en maturité professionnelle. Les personnes qui ne remplissent pas les conditions de promotion une deuxième fois sont exclues de l'enseignement de maturité professionnelle et poursuivent leur formation dans une classe CFC sans maturité professionnelle.

Exemple de calcul de promotion

Domaines	1er semestre	2ème semestre
1ère langue nationale (français)	4.5	5.0
2ème langue nationale (allemand)	4.5	5.0
Troisième langue (anglais)	3.5	3.5
Mathématiques	3.5	4.0
Finance et comptabilité	4.5	3.5
Economie et droit spécifique	4.5	3.5
Economie et droit complémentaire	3.5	4.5
Histoire et institutions politiques	3.5	5.5
Moyenne	4.0	4.3
	Promotion Provisoire	non promotion

Evaluation par l’entreprise – Gestionnaires du commerce de détail

Les prestations de la personne en formation en entreprise, dans les domaines des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles, sont évaluées à la fin de chaque semestre. Sur la base de ces évaluations, l’entreprise formatrice attribue une note d’entreprise à la fin de chaque année de formation et la transmet au service de la formation professionnelle.

Promotion CFC – autres professions

Informez-vous directement auprès de l'Ecole professionnelle concernée ou auprès du Service de la formation professionnelle, à Fribourg sur les conditions de promotion CFC, qui diffèrent selon les professions concernées.

Certificat

En cas de réussite de la formation scolaire, selon les critères du CFC et de la maturité professionnelle, ainsi que de la formation en entreprise, la personne en formation obtient le certificat fédéral de capacité (CFC) et le certificat fédéral de maturité professionnelle. Elle est également autorisée à porter le titre professionnel légalement protégé correspondant à sa formation.





Formation continue, perfectionnement professionnel

Le titulaire d'un certificat de maturité professionnelle peut poursuivre ses études, notamment en réalisant un Bachelor dans une haute école spécialisée (HES). La maturité professionnelle permet également d'accéder aux universités et aux écoles polytechniques fédérales (EPF) par le biais de la passerelle. D'autres possibilités de formation et de perfectionnement sont présentées sur notre site Internet.

Pour les gestionnaires du commerce de détail, la Formation du Commerce de Détail Suisse (FCS) propose également des informations sur les nombreuses possibilités de formation continue : www.bds-fcs.ch

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg

T +41 26 305 25 26, www.fr.ch/epc

—

Etat 14.10. 2026 / Toutes modifications réservées

Selon l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale du 13.06.2025 et selon le plan d'études cadre MP du 13.06.2025

6-1-3 GUI_MP1 type Services_FR

—

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**







Photos©: SFP Fribourg, FairSwiss.ch